



Lettre de Venerque N° 255 JANVIER 2019

Contact : contact@mairie-venerque.fr
Site municipal : www.mairie-venerque.fr

L'équipe municipale, vous présente ses meilleurs vœux 2019.

SANTÉ, BONHEUR ET PROSPÉRITÉ POUR TOUS !

AGENDA

- ☞ **Vendredi 4 janvier** : 4^{ème} rassemblement de « Nous voulons des coquelicots ».
Rendez-vous sur le Parvis de la Mairie, à 18h30.
- ☞ **Samedi 12 janvier** : Loto organisé par l'US Pétanque – Le Vernet à la salle des Fêtes du Haut et du Bas, à 21h.
- ☞ **Dimanche 13 janvier** : Concert de musique sacrée d'Orient et d'Occident « Divine musique », à l'église, à 17h, interprété par Frédéric Tavernier-Vellas, Jean-Etienne Langianni et l'Ensemble Vocal de Musiques Anciennes
- ☞ **Vendredi 18 janvier** : Vœux du maire et du Conseil municipal, à 18h30, à la salle des Fêtes.
- ☞ **Samedi 19 janvier** : Repas des seniors de la commune, à partir de 12h15, à la cantine municipale.
- ☞ **Samedi 26 janvier** :
- Galette du PCF à la salle des fêtes du bas à 15h.
 - UNIS VERS LE JEU à la salle des fêtes du Vernet, de 13h à 19h.
- ☞ **Lundi 28 janvier** : Café Citoyen, à 20h, au bar tapas Ô Bon Vivre, organisé par l'association VRAIE. Thème : Mobilité et transports.

SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

- ☞ Fin des Vacances de Noël : **lundi 7 janvier**, à 9h.
- ☞ **École maternelle, pré-inscriptions - rentrée 2019** : La directrice établit actuellement les effectifs prévisionnels 2019-2020. Les familles souhaitant inscrire leur enfant né en 2016 à l'école maternelle pour la rentrée scolaire de septembre 2019 sont invitées à se rapprocher de Mme la Directrice en la contactant au 05 62 11 59 55.

INFORMATIONS

✂ **VŒUX 2019** : Les vœux 2019 du Maire et du Conseil municipal seront en ligne sur le site Internet communal à l'adresse : <https://www.venerque.fr/voeux-2019/>, après la cérémonie officielle prévue le 18 janvier

✂ **TELETHON 2018** : Le CCAS de Venerque remercie tous les donateurs et toutes les associations qui ont participé localement au Téléthon 2018, sous l'égide de l'ACLSV. Ce fut une journée animée et conviviale durant laquelle 2473.50 € furent récoltés au profit de l'AFM.

✂ **DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOTRE SAPIN** : Venez déposer votre sapin de Noël sans sac, ni neige artificielle et débarrassé de toutes ses décorations. Les sapins seront broyés par les services de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain. Le broyat sera récupéré par les services espaces verts des communes. Le broyat de résineux produit un paillis à fort pouvoir désherbant et freine l'évaporation de l'eau. Lieu, Jour, Horaire de dépôt et de broyage à Venerque : Au fond de l'Esplanade du Duc de Ventadour, coté Marché, du **mercredi 09/01 à 8h** au **jeudi 10/01 à 12h** et du **mercredi 16/01 à 8h** au **jeudi 17/01 à 12h**.

✂ **REPAS DES SENIORS** : La commune de Venerque, via le CCAS, offre le **samedi 19 janvier**, aux administrés de plus de 65 ans, une après-midi festive. Après le repas, confectionné par l'équipe de la restauration municipale et servi par les élus à partir de **12h15**, une animation musicale accompagnera les danseurs patentés.

✂ 6^{ème} édition du **FESTIVAL DU JEU** "Unis vers le Jeu", organisé par le Service Enfance-Jeunesse de la communauté de communes, aura lieu le **samedi 26 janvier**, de **13h à 19h**, à la salle des Fêtes du Vernet. Jeux de société, jeux vidéo et rétrogaming, jeux en bois, tombola, jeux de bar (babyfoot, billard, flippers...), course de voitures radiocommandées, jeux géants...etc. Nouveauté cette année : un espace Petite Enfance est proposé. **Venez nombreux partager un moment convivial** ! Entrée libre.

✂ **CASIER JUDICIAIRE** : Dans le cadre des nouvelles procédures, mise en place d'une administration dématérialisée de demande et de délivrance d'un extrait de casier judiciaire, désormais il est possible de demander son « bulletin n° 3 » – indispensable pour un certain nombre de démarches administratives et réclamé par certains employeurs – entièrement en ligne. Les demandeurs peuvent, au choix, demander à recevoir leur extrait de casier judiciaire par mail ou par courrier – le bulletin reçu par mail étant désormais utilisable directement par le demandeur. Pour les personnes ayant des difficultés avec l'usage d'internet, n'ayant pas d'adresse mail ou n'étant pas équipées d'une connexion internet, celles-ci pourront effectuer leur demande par courrier postal, en écrivant au Casier judiciaire national (44317 Nantes cedex 3).

✂ **RECENSEMENT** : Suite à l'enquête de recensement effectuée en janvier-février 2007, l'INSEE a communiqué les chiffres relatifs à la population légale de Venerque, ils se subsisteront au 1^{er} janvier 2019 à ceux millésimés 2015. Nouvelle population totale : 2634 habitants.

RECRUTEMENT

La commune recherche un vacataire pour effectuer la distribution en boîtes aux lettres de communications communales en janvier-février. Les candidats doivent être majeurs, connaître la commune et résider à Venerque. Merci de déposer votre candidature en mairie avant le 15 janvier 2019.

ENVIRONNEMENT

☞ **BIODIVERSITE** : Il est rappelé qu'au 1er janvier 2019, la loi Labbé entre en vigueur pour les particuliers sur l'ensemble du territoire national. Elle prévoit une interdiction d'achat, d'usage et de détention de tous les produits phytosanitaires de synthèse pour les jardins, potagers, balcons, terrasses et plantes d'intérieur. Rapportez vos pesticides ! Tous les contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste doivent être rapportés en déchetterie, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

☞ Conseils pour votre jardin avec JAAL : **Nourrir qui me nourrit !** : La douceur perdure, pourquoi ne pas en profiter pour encourager et alimenter les organismes du sol qui sont les seuls capables de stocker tous les nutriments utiles aux plantes que vous cultiverez durant la prochaine saison. Simple : épandez, sur massifs à fleurir ou plates-bandes, sans même ôter les herbes en place, une légère couche de compost, couvrez d'une couche de débris végétaux (tontes, broyats, feuilles mortes...) puis d'un carton marron lesté de mottes de terre. Là-dessous, sol et micro-organismes vont concocter pour vous le meilleur des substrats nourriciers pour le bonheur de vos prochaines plantations. Ce procédé n'est efficace que sur sol tempéré, il serait peu efficace sur sol trop refroidi ! **JAAL vous présente ses meilleurs vœux de sain jardinage 2019**. En savoir+ : <http://jardinjal.free.fr> et/ou participez aux réunions jardinage, **2^{ème} jeudi de chaque mois**, à 20h30, à la salle du Canoë Kayak à Venerque.

☞ Les champs de notre campagne : La pluviométrie de cette année 2018 se termine à un niveau de 850 mm soit 80 mm au-dessus d'une moyenne annuelle habituelle. L'hiver sera sans doute au rendez-vous de la chandeleur à moins que la nouvelle lune de janvier (le 6) apporte son lot de modifications à la météo actuelle calme du fait de la présence de l'anticyclone.

10 à 15 % des travaux restent à faire, notamment les semis de pois protéagineux. Les cultures en place ont dû faire face à la présence de limaces et de pucerons dont les dégâts ne paraîtront qu'à l'épiaison, après leurs morsures de cet automne.

Pour l'agriculture, le changement d'année ne concerne que l'exercice comptable, le reste étant basé au 1 juillet pour les nouvelles récoltes et au 1^{er} septembre pour l'implantation d'un nouvel assolement. Dans cette période de vœux hormis l'essentiel que représente la santé de chacun, le monde agricole est en attente d'orientations saines et constructives, pour le moyen et long terme, trop souvent oubliées dans ce monde médiatique toujours en déséquilibre avec la vérité du terrain. La pyramide des âges étant déjà défavorable, la relève qui doit assurer une présence pour au moins maintenir cette CAMPAGNE mérite d'avoir des signes d'encouragements autre que ce que certains « éloignés du terrain » voudraient voir appliquer. Restons positifs, le monde agricole vous souhaite de profiter longtemps de cette CAMPAGNE en toute harmonie avec leurs intervenants et vous adresse une excellente nouvelle année.

☞ **Collecte déchets verts** (petites quantités) : Inscriptions et renseignements en Mairie au **05.62.11.59.59**.

MEDIATHEQUE

∅ Rencontres Lecture, ouvertes à tous : Nous nous réunirons à la salle de la Médiathèque, le **mercredi 16 janvier**, de 14h à 16h, pour échanger sur « Les enfants des autres », de Claude PUJADE-RENAUD (Actes sud). Des vies de femmes évoquées à travers des regards d'enfants sur le monde des adultes. Blog : <http://rencontreslecture.eklablog.com/>.

Rencontres suivantes :

Le **27 février** : « Composition française », de Mona OZOUF (Folio),

Le **20 mars** : « La double vie d'Anna Song », de Minh TRAN HUY (J'ai lu),

Le **24 avril** : « Entre ciel et terre », de Jon Kalman Stefansson (Folio).

∅ Projet annuel sur le thème du « Voyage » : *Cinquième étape* **Nuit de la Lecture**, **vendredi 18 janvier**, de 20h à 22h30. Lecture musicale par la C^{ie} du Rêvoir, à partir des textes collectés sur le planisphère. Intervention de la classe de CP de M. Poletto. Venez nombreux ! Entrée gratuite.

∅ Nuit de la lecture : Le **samedi 19 janvier**, à 20h30. Lecture musicale par la C^{ie} du Rêvoir, à partir des textes collectés sur le planisphère.

∅ Nouveautés : Le signal de Maxime Chattam ; Orphelins 88 de Sarah Cohen-Scali ; Ici, les femmes ne rêvent pas : récit d'une évasion de Rana Ahmad ; Les infâmes de Jax Miller (Grand prix des Lectrices Elle) ; Idiotie de Pierre Guyotat (Prix Médicis, Prix de la Langue Française 2018, Prix Spécial du Jury Fémina).

PERMANENCES

∅ **Centre Communal d'Action Sociale** : Permanence du CCAS, sans rendez-vous, en Mairie tous les samedis matin de 9h30 à 11h30. Possibilité de prendre rendez-vous sur d'autres créneaux horaires. Contact au **05.62.11.59.59** ou par courriel à contact@mairie-venerque.fr, en indiquant vos noms, coordonnées téléphoniques et en mentionnant RDV Permanence CCAS.

∅ **Espace info Énergie du Pays Sud Toulousain** : Permanence à la CCBA à Auterive, Tél. : **05.61.97.34.20**, mail : infoenergie@payssudtoulousain.fr

∅ **Maison de l'Habitat**, un représentant assurera une permanence à la Mairie de Venerque, le **jeudi 17 janvier**, de 10h à 12h.

∅ Le Maire, **Michel DUVIEL**, assurera une permanence en mairie de Venerque, le **vendredi 25 janvier**, de 9h30 à 11h30. Sans rendez-vous.

PHARMACIES DE GARDE

01/01 : TREILHOU, 18, Rue de l'oratoire à LAGARDELLE/LEZE (05.61.08.16.66)

06/01 : DHERS-BOYER, 42, Rue de la République à NAILLOUX (05.61.81.30.39)

13/01 : FERRAN, 38, Rue Sainte Barbe à PINS-JUSTARET (05.61.76.26.62)

20/01 : DAVASSE, Centre commercial Croisette à PINS-JUSTARET (05.62.20.68.20)

27/01 : FOURCADE, 66, Rue d'Andorre à PINSAGUEL (05.61.72.01.73)